

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Le vin du diable.—La publication de cette page—très originale—que nous venons de recevoir est forcément remise, faute d'espace.

"A Messieurs les beurriers et fromagers de la province de Québec."
Nous regrettons infiniment que la correspondance qui nous arrive sous ce titre nous parvienne trop tard pour insertion.

L'un des nôtres à l'honneur.—Une étude de notre collaborateur Pierre Fouille-Partout, intitulée "L'Œuvre des Missions dans la province de Québec," parue récemment dans *Le Bulletin*, fait actuellement le tour de la presse. Félicitations à notre érudit confrère.

Son cousin.—Un abonné nous dit que son cousin vient de vendre à 10% de leur valeur des obligations, au montant de \$1,200, de la Machine Agricole de Montmagny. "Pouvez-vous lui dire ce qu'il y a à faire dans ce cas demande notre abonné."

Réponse.—Nous le lui dirons en temps et lieu: En attendant, permettez que nous insinuions que si ce cousin avait lu régulièrement le "Bulletin de la Ferme", il n'aurait pas à déplorer le malheur qui lui arrive.

Caisses populaires.—Nous publierons avec plaisir, parce que ce sera faire œuvre patriotique, les rapports financiers des différentes caisses populaires de la province.

Nous croyons que la Caisse populaire, telle qu'organisée par feu le Commandeur Desjardins, est destinée à devenir dans notre province le salut de la petite épargne et le stimulant par excellence de l'agriculture et de l'industrie locale.—En fait de placement nous croyons que dans le genre l'épargne versée à la Caisse populaire "est chose si bonne, comme disait, au temps de Saint Louis, le sieur de Joinville", que meilleure ne saurait être."

Cette fusion.—Au sujet de la fusion des banques Nationale et d'Hochelaga, *L'Action Catholique*, sous la signature de son directeur, le Dr Jules Dorion, conclut ainsi un article de fond.

"Les opérations de cette sorte ne sont pas nouvelles, et sont bien dans l'esprit de la saine économie sociale. On l'a remarqué à Paris, en 1889, lorsque la Banque de France vint au secours du Comptoir d'escompte; et à Londres en 1890, lorsque la Banque d'Angleterre se chargea, avec un syndicat de banquiers, de régler la célèbre affaire de la maison Baring. En moins de quatre ans la situation était rétablie; et quelques années plus tard l'ancienne prospérité de la maison Baring était revenue.

Au sujet des crises purement commerciales et financières, comme celle que nous traversons dans le moment ici, l'économiste Leroy-Beaulieu écrit: "Les crises de cette catégorie se dénouent, grâce au secours de grandes Banques, en une période de 18 mois à 2 ans en

général, quelquefois trois ou quatre, rarement davantage. Au bout de ce temps les bilans des Banques n'en portent pas trace: le portefeuille s'est dégonflé, les avances sur titres ont diminué, l'encaisse s'est reconstitué."

Leroy-Beaulieu et sir Vincent Meredith méritent une autre créance que les semeurs de panique.

Restons calmes: et ayons confiance."

Un grand danger

Une fois de plus l'autorité religieuse est venue prêter main-forte au pouvoir civil. Par la voix de son plus haut représentant, Son Eminence le cardinal Bégin, elle a signalé l'existence d'un danger grave qu'il faut faire disparaître: la contrebande des boissons enivrantes. Et, selon l'expression même du mandement, elle a résolu de sévir avec la dernière énergie contre cet abus.

"Voici, dit le chef de l'Eglise canadienne, que se répand un peu partout l'intolérable abus que nous dénonçons, et, en particulier, la fabrication subreptice d'un alcool plus nuisible que tout autre à la santé du corps et de l'âme; poison mortel qui s'attaque aux forces vives de l'individu, de la famille et de la société et qui, si nous ne réagissons fortement, accumulerait bientôt des ruines irréparables.

Après avoir décrit la nature du mal, l'autorité religieuse établit la défense requise pour le combattre.

"Nous avons donc voulu réagir et, en vertu de notre autorité pastorale, nous avons prohibé, sous peine de désobéissance grave, la fabrication, la vente et l'importation clandestine des boissons enivrantes, tel que les défend la loi civile.

On ne peut trop insister sur le péril que comportent pour la santé publique les boissons frelatées que des contrebandiers sans scrupule distillent et vendent en cachette. Elles sont non seulement nuisibles à la santé, mais aussi très souvent fatales à ceux qui les consomment. Elles peuvent causer un véritable empoisonnement, si elles sont prises en certaine quantité.

Tous ceux qui ont le souci de l'ordre et de la santé publique et c'est la majorité—ont donc le devoir de prendre conscience de leur responsabilité morale. Lorsque l'occasion s'en présente, il leur incombe d'apporter énergiquement leur concours à la cause pour le soutien de laquelle l'autorité religieuse sollicite toutes les bonnes volontés. Il est nécessaire de dénoncer et d'enrayer ce trafic illégal partout où il cherche de pénétrer. Et lorsqu'on a connaissance d'infractions de ce genre, il ne faut pas hésiter à les signaler aux autorités compétentes. Il y a là un devoir que commandent l'honnêteté et la conscience—nous dirions même le patriotisme.

Le mal sur lequel Son Eminence a mis le doigt en donnant un avertissement sévère n'est pas encore, dit-on, très répandu dans notre province. Tant mieux. Mais il existe. Il faut, sans tarder, l'extirper jusqu'à la dernière racine, avant que ces ramifications aient atteint le cœur de la nation.

COMPAREZ et CONCLUEZ--A propos de commérages, apparemment indifférents--souvent criminels

En poésie—langage des dieux—par Victor Hugo.

Le mot (malheureux)

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites.
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdez;
Tout: la haine et le deuil. Et ne m'objectez pas
Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.
Ecoutez bien ceci: Tête à tête, en pantoufle,
Vous dites à l'oreille, au plus mystérieux
De vos amis de cœur; si vous l'aimez mieux,
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
Dans le fond d'une cave, à trente pieds sous terre,
Un mot désagréable à quelque individu.
Ce mot, que vous croyez qu'on n'a pas entendu,
Que vous disiez tout bas, dans un lieu sourd et sombre,
Court, à peine lâché, part, bondit, sort de l'ombre.
Tenez: il est dehors, il connaît son chemin,
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,
De bons souliers ferrés, un passeport en règle,
Au besoin, il prendrait des ailes comme l'aigle.
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera.
Il suit le quai, franchit la place, et coetera,
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,
Il va tout à travers un dédale de rues,
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé,
Il sait le numéro, l'étage, il a la clef,
Il monte l'escalier, ouvre la porte, passe,
Entre, arrive, et railleur, regardant l'homme en face
Dit: Me voilà! Je sors de la bouche d'un tel!
Et c'est fait: vous avez un ennemi mortel.

Victor Hugo

En prose, (et bien pratique ces jours-ci), par le Dr Jules Dorion.

Calme et confiance.—Nous croyons de notre devoir d'intervenir pour faire contrepoids aux déclarations plus ou moins conscientes de certains alarmistes, qui sèment partout des bruits auxquels ils seraient bien en peine d'apporter la moindre justification, et cependant propres à jeter la panique dans le monde des affaires.

On sait ce que c'est que la panique; c'est une folie passagère au cours de laquelle on va au devant d'un danger qu'une seconde de réflexion ou de sang-froid aurait permis d'éviter. La panique a fait souvent des centaines et des milliers de victimes là où l'ordre et la possession de soi-même aurait permis de sauver tout le monde. Est-il nécessaire de rappeler le nombre de ceux qui ont péri pour avoir voulu envahir trop rapidement un bateau de sauvetage lors d'un accident maritime; ou de ceux qui sont morts écrasés par une foule affolée au simple cri de: "Au feu", jeté par un loustic?

La panique est le fait d'être sans raison; elle n'est pas celui de personnes raisonnables, qui ont le pouvoir de réfléchir, et d'examiner avant de se prononcer.

Or, nous avons des semeurs de panique, par le temps qui court. Ils sont sur la rue, sur le tramway, glissant à l'oreille de celui-ci, ou tonitruant à côté de ceux-là que telle maison, ou telle entreprise commerciale est sur le bord de la faillite; que demain elle sera en banqueroute, entraînant dans sa ruine telle ou telle autre maison; que tel financier en vue est un voleur dont les dilapidations ont causé la catastrophe; et le reste, et le reste... Les badauds,—il y a toujours des badauds,—boivent ces déclarations si échevelées comme du petit lait; ils les colportent, les grossissent, communiquent à d'autres leur propre énervement; et il en résulte un malaise, une absence de confiance qui peuvent rendre réels des malheurs restés jusque-là imaginaires.

Ces alarmistes, ces semeurs de panique font une œuvre malsaine. Ne faisons pas acte de badauds en les écoutant complaisamment; et n'imitons pas le bétail affolé qui se jette dans les flammes à deux pas de la porte de sortie où il aurait si facilement trouvé le salut.

La panique n'est pas le fait d'hommes intelligents et raisonnables. Laissons-la aux pauvres d'esprit, et, considérons froidement la situation...". Dr Jules Dorion, dans "L'Action Catholique".